

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 18/ AT/DOT23/SDFS/DAL/2025**

Un avis de consultation avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction opérationnelle des Télécommunications d'Annaba pour les **travaux de développement de la canalisation pour le réseau FTTX pour 04 lots séparés comme suit :**

N°	Désignation
01	Travaux de canalisation pour développement 150 LOG KALITOUSSA OPGI
02	Travaux de canalisation pour développement 48 LOG BONA PROM
03	Travaux de canalisation pour développement PROMOTION 324 LOGTS CHABIA
04	Travaux de canalisation pour développement CITE 70 LOGTS BOUKHADRA 03

Conditions d'éligibilité :

Le présent avis de consultation avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux personnes physiques et ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics ou travaux de bâtiment et hydrauliques, travaux infrastructures passives des télécommunications classifiées dans l'une des catégories d'une (01) à neuf (09), ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de développement de la canalisation pour le réseau FTTx.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille Dinars (**2000,00DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°**001004820300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif
- 2- D'une offre technique
- 3- D'une offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire,

ALGERIE TELECOM EPE/SPA
Au Capital Social de 115 000 000 000 DA
NIF : 000216001808337 / RC N°02 B 18083

Siège Social : Route Nationale n°5, Cinq Maisons, Mohammadia 16200 – Alger NIF : 000216001808337

la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-ALGERIE TELECOM-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE ANNABA
Adresse : complexe téléphonique Bouzered Hocine
Boulevard BOUZERED Hocine Annaba
Avis de consultation ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 18/ AT/DOT23/SDFS/DAL/2025
Travaux de développement de la canalisation FTTX
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **huit (08) jours calendaires** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web: www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.